ADASEA 32

COMPTE RENDU DE LA FORM'ACTION DU 18/12/2015 A AUCH

THEME	L'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel dans le Gers Quel avenir ? Parlons-en !
LIEU	Auch à la salle Astarac du SDIS
ORGANISE PAR	ADASEA du Gers
PARTICIPANT(E)S	**Intervenants** : Julien BARTHES (DDT32), Annick GIBON (INRA) **Animatrices** : Aurélie BELVEZE, Claire LEMOUZY, Thanh Chi NGUYEN, et Laurie VASSELIN (ADASEA) **Participants : 24 personnes** - *Eleveuses et Eleveurs* Julien AUGUSTE, Jean-Luc BAJON, Henri BARBE, Roger BONALDO, Thomas CARLIER, René CAZES, Philippe CESAR, Patrick FOURCADE, Marie-Jo INEICHEN, Michel LABORDE, Martine LABORDE, Bernard MALABIRADE, Jacques NOUGADERE, Laurence pour Alain RISSE, Didier SEGAUD, Arnaud SERIN, Jean-Jacques SOLANS, Roseline SOULAS, Jean-Claude VILLAS. - *Salariés ADASEA hors animatrices* Capucine BAILLOU, Martin BALLOT, Françoise FAISSAT, Sophie HURTES, Guillaume SANCERRY.
EXCUSE(E)S	Brigitte BARON, Christophe CAPDECOMME , Claude CAPDECOMME, Joël CARBAGE, Cédric CARPENE, Jacques CASTAY, Marc DIDIER, Alain DUFFAR, Michel DUS, Pierre ESCORSAC, Brigitte ESTIBAL, Simon FAULONG, Patrick FOURCADE, Chantal GIBBS, Pascal GRAOU, Marcel GUGOLE, Vincent LAFFONT, Michel LANCON, Bernard LASPORTES, Serge MALEK, Antonin PENCHE, Madeleine PERRIER, Philippe POUPEAU, Claude REBUFFIE, Serge TINTANE, William VILLENEUVE, Stéphane ZANCHETTA
OBJECTIFS	**Comprendre et se questionner sur** - l'ICHN et le nouveau cadre européen, - les contraintes et handicaps spécifiques aux élevages gersois utilisateurs d'herbages, - les enjeux de la sauvegarde de ces élevages pour la conservation et l'amélioration de l'environnement, des paysages ruraux et la préservation des potentiels touristique & social. **…pour mieux se préparer à** - la révision de la *zone défavorisée simple* sur la base des critères du nouveau cadre européen, en 2018 - être force de propositions et d'arguments pour une meilleure prise en compte de ces élevages dans la politique locale, nationale et européenne (*Zones à contraintes spécifiques ?)*
CONTENU DEROULEMENT DE LA JOURNEE	10h00 - **Accueil café** : émargement, remplissage d'un questionnaire 10h30 - **Tour de table interactif** : questions et attentes des participants 10h55 - **L'ICHN et son nouveau cadre européen** + **enjeux de la journée** *Dont présentation de Julien BARTHES- DDT* 12h00 - **Principales difficultés de l'élevage d'herbivores dans le Gers : expression,**

	synthèse et hiérarchisation des contraintes. Formation de groupes de travail. 12h50 - **Pause déjeuner** 14h20 - **Temps d'échanges et de travail en groupes autour des contraintes et des services rendus par l'élevage** 16h00 - **La durabilité de l'élevage dans les zones défavorisées** *Présentation d'Annick Gibon (INRA-UMR DYNAFOR)* 16h30 - **Réponse aux questions , clôture de la journée**

DOCUMENT(S) DE TRAVAIL	Questionnaires Nappe blanche murale Diaporamas de présentation Cartes Format A3	Paper board Blason vierge et légendes (outils pédagogique de discussion)

PRINCIPAUX RESULTATS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

- ✓ Les ***Zones Défavorisées Simples*** bénéficiant de l'ICHN (dont le Gers depuis 1975) sont en cours de révision sur la base de critères pédoclimatiques fixés dans la directive européenne de 2013 (critères en Annexe III du règlement (UE) no 1305/2013). Ces critères, moyennés sur l'année, ne sont pas représentatifs de l'ensemble du territoire du Gers, ce qui nous amène à penser que certaines zones ne feront plus partie des zones naturelles défavorisées et ne seront donc plus éligibles à l'ICHN en 2018 (sortie progressive).

  L'Etat, en partenariat avec les organismes de recherche réalise actuellement ce zonage sur la base des nouveaux critères européens à une échelle territoriale assez fine (infra-communale).

- ✓ Les zones du Gers qui seraient exclues pourraient éventuellement être définies comme ***Zones à contraintes spécifiques*** dès lors que la poursuite de la gestion des terres est nécessaire pour assurer la conservation ou l'amélioration de l'environnement, l'entretien du paysage rural et la préservation du potentiel touristique de la zone. Ces zones à contraintes spécifiques sont régies par chaque Etat Membre (critères nationaux et non plus européens) et concernent actuellement très peu de surfaces. De nouveaux territoires pourront donc être éligibles dans une limite des 10% du territoire français selon le règlement de 2013 et les critères choisis, d'où la nécessité d'être force de propositions.

- ✓ En attendant, l'ICHN a été revalorisée en 2015 (70€/ha sur les 75 premiers ha) et conserve en grande partie les critères d'éligibilité d'avant la réforme PAC de 2015. On pourra noter parmi les plus gros changements qu'il n'y a plus de critères d'âge et que les éleveurs laitiers seront éligibles à partir de 2016.

- ✓ Il est difficile pour les éleveurs de savoir qu'elle part représente l'ICHN dans leurs revenus (env. 15%). Ceci souligne un manque de transparence dans l'attribution des aides décrié par les participants. L'ICHN est une aide indispensable à la viabilité des élevages, à la compensation des handicaps et la mise en valeur de l'entretien agro-éco-systémique des paysages écologiques difficiles, d'après les participants.

- ✓ Les éleveurs sont globalement très inquiets du devenir de l'élevage d'herbivores dans le Gers. La viabilité des exploitations est remise en question depuis plusieurs années déjà : trop de charges, pas assez de revenus et une pénibilité du travail élevée. La trop faible considération de ces élevages dans les politiques actuelles (ex : le statut de Prairies Permanentes dans la PAC qui dévalorise fortement les prairies) n'améliore pas ce constat alarmant.

ADASEA 32

- ✓ Les éleveurs souhaiteraient :
  - Un allègement des charges (vétérinaire, coût des prairies multi-espèces, des services etc…),
  - Avoir plus de reconnaissance (sociale, financière et politique : dévalorisation dans la PAC des prairies naturelles, aides à la conversion bio moins avantageuses que pour les céréaliers, les éleveurs se sentent délaissés dans les politiques),
  - Davantage de conseils, de recherche et d'échanges techniques,
  - Etre mieux fédérés et plus sollicités,
  - Une meilleure représentativité professionnelle et politique.
  - Plus de transparence sur l'attribution des aides et d'autonomie dans la simulation des gains liés aux aides → service payant et impossible à évaluer seul,
  - Plus de simplicité dans la réglementation.
- ✓ L'élevage d'herbivores est en fort déclin du fait de la multiplicités des contraintes : naturelles, techniques, sociales, économiques, et réglementaires. Les prairies naturelles sont considérées comme une moins-value pour la succession et les repreneurs sont rares ce qui pose de sérieux problèmes de transmissions des exploitations. Le salariat (disponibilité en main d'œuvre qualifié, coût...) ne substituera pas la main d'œuvre familiale encore présente chez certains. Quelle sera l'échelle d'élevage viable sans cette précieuse main d'œuvre ?
- ✓ Trop peu encouragés, ces élevages rendent pourtant d'importants services écosystémiques : entretien des milieux ouverts, des haies, fossés, mares, lisières de bois et des mosaïques d'habitats; protection de l'eau et des sols ; maintien d'une biodiversité souvent remarquable ; attractivité du territoire et du paysage (tourisme, chasse…), enjeux sociaux (production de viande de qualité, pédagogie, campagne vivante, diminution des risques d'incendies…), et contribuent à la diversité économique du territoire.
- ✓ Il faut faire attention à ce que les politiques locales contribuent à assurer la viabilité des exploitations qui répondent aux attentes multiples que l'on a aujourd'hui dans les territoires.

Détail des résultats en Annexes pages suivantes

SUITE A DONNER	• **Poursuivre l'information et l'implication *des décideurs* :** - Diffusion élargie du CR de Form'Action - Articles : ICHN + Elevage herbivore gersois sur site internet - Production d'un document de communication synthétique sur les services écosystémiques rendus par les élevages herbivores dans le Gers→ Poster? Autre? • **Rester vigilants pour être réactifs :** **- Veille réglementaire** sur le futur zonage des zones naturelles défavorisées - Participation à une **éventuelle candidature** pour zonage en *Zone à contraintes spécifiques* • **Poursuivre les actions favorables au maintien de l'élevage herbivore :** **- MAEC, Concours Prairies Fleuries, Formations …** **- Solliciter la DDT pour la diffusion d'une note réglementaire** s'appliquant sur les prairies permanentes et temporaires pour faciliter la compréhension des gestionnaires de prairies **- Concertation avec les autres organismes travaillant sur l'élevage** **→ Réunions d'échanges technico-politiques ?** difficultés économiques - valorisation sociale, financière, politique de ces élevages - conseils techniques (plan de formation?) et réglementaires
DOCUMENT RECENT EN LIEN AVEC LE SUJET	**Atlas Midi-Pyrénéen de l'élevage herbivore**. En téléchargement sur : http://www.interbev-midipyrenees.fr//contenu/Atlas_reduit_max_2.pdf
REDACTRICE	Laurie Vasselin - laurie.vasselin@adasea.net - ADASEA : 05 62 61 79 50

ADASEA 32

ANNEXES : COMPTE RENDU DETAILLE DES RESULTATS

1. Résultats des questionnaires

- **Bonne participation** : 20 questionnaires sur 24 remplis dont 4 hors éleveurs.
- **Part de l'ICHN dans les revenus des agriculteurs ?** : 2 répondent 10%, 1 répond 15%, 2 répondent 20%, 2 répondent ne pas savoir « ? », les autres ne répondent rien (sans doute ne savent-il pas exactement).

→ la part de l'ICHN dans les revenus est mal connue.
Elle représenterait entre 10 et 20% des revenus.

La vision des participants sur l'élevage en 2050 (*nombre de fois où l'émoticône est cochée*) : *3 personnes n'ont rien coché*

2 ***2*** ***3*** ***2*** ***7*** ***1*** ***2*** ***9***

→ La plupart des participants ont un sentiment de tristesse, de déception lorsqu'ils pensent à l'élevage en 2050 même si certains restent un peu plus confiants.

- **Commentaires libres** :

« Les quelques élevages restants seront des sites touristiques.
Nos desseins d'éleveurs ont un devenir différent des optiques politiques.
Vaches heureuses, le bonheur est dans les prés gersois.
De moins en moins d'élevages sur le département. Beaucoup de travail pour peu de revenus ce qui décourage les éleveurs actuels et les jeunes agriculteurs.
Abandon total de l'élevage dans son ensemble qui a atteint un point de non-retour.
L'élevage dans le Gers est en difficulté, peu d'aides et peu de considération par rapport aux céréaliers. Par ailleurs, les charges sont devenues trop importantes et le prix de vente des veaux n'a pas augmenté depuis 30 ans.
En 2050, le Gers classé en zone sèche ?
Les régions défavorisées comme le Gers manquent d'eau et d'herbe. Elles deviendront désertiques.
L'agroécologie pourrait voir un développement de la polyculture élevage. Mais le changement climatique s'il génère plus de sècheresse pourrait changer la donne. On semble aussi voir une tendance à la baisse de la consommation de viande. »

Localisation des éleveurs participants à la form'action sur une carte du Gers murale.

2. Résultats du tour de table participatif : L'ICHN : Quel avenir ? Parlons-en !

Présentation de l'ADASEA par Claire LEMOUZY pour introduire le tour de table participatif

Questionnements et inquiétudes évoquées / Réponses ou éléments apportés (DDT32)

- **Qui va décider du nouveau zonage ?**

L'Etat et l'INRA travaillent sur la cartographie selon les critères européens (non discutables). Ce zonage est en cours d'élaboration et n'a pas encore été diffusé. Il sera rendu à l'Europe en 2018 (date limite accordée par l'Europe pour la révision).

- **Pour quelle(s) raison(s) l'ICHN va disparaître ?**

Historique PAC : ICHN s'applique sur des Zones défavorisées (de montagne, simple ou à contraintes spécifiques). La Commission Européenne demande aux Etats Membres une révision des zonages. Le Zonage de montagne a été conservé tel quel mais la Zone Défavorisée Simple est en cours de révision (probablement revu à la baisse) → risque que certaines zones du Gers sortent des ZDS.

- **Sans ICHN → perte de l'élevage. ICHN indispensable aux exploitations gersoises !**

Gers 2014 : 1057 dossiers, env. 3 millions d'euros.

- **Quelle part représente l'ICHN dans nos aides ? 10-15% 60% ? augmentation de l'aide avec l'augmentation du troupeau ?**

Il existe un plafonnement de l'ICHN et une évolution du montant par rapport aux surfaces primables, donc la part de l'ICHN dans les aides est variable selon les cas. Souvent 10-15%. C'est du cas par cas. Revalorisation de l'ICHN de 9-10% entre 2014 et 2015 + nouvelle revalorisation en 2015→ paiement de base : 70€/ha sur 75ha.

« Qui gagne plus ? Qui gagne moins ? » *[diaporama Simulation des aides]* Les exploitations entre 10-70-100 vaches vont voir leur aide ICHN augmenter différemment selon les cas. En moyenne, entre 10 et 70 vaches → tendance à la hausse des aides + part variable avec application d'un % stabilisateur si trop de demande = ICHN total.

- **Gratuité des outils de simulation pour les aides ! Plus de transparence ! Clarification des aides et du paiement ?**

Il existe des outils de simulation de calcul des aides (service Chambre d'Agriculture). Les prestations de ces simulations sont sans-doute payantes…
L'état du paiement des aides est disponible sous **Télépac**. La DDT n'a plus les moyens de les envoyer par courrier à tous les agriculteurs.

- **Quel devenir pour l'ICHN ?**

Peu de changement concernant les critères d'éligibilité : être en Zone Défavorisée , avoir 3UGB, transparence GAEC, respecter un taux de chargement défini au niveau départemental [défini par arrêté préfectoral- Gers 2014 : *Plage de chargement optimale : 0,45 à 1,8 UGB/ha, idem 2015 à priori*] etc…(se reporter à la notice disponible sous Télépac)
En 2016, les éleveurs laitiers seront éligibles.
Le zonage des ZDS va peut-être changé en 2018, excluant certaines zones.

- **Toutes les prairies passent en prairies permanentes au bout de la 6ième année → c'est un problème !**

Les prairies permanentes ont le droit d'être retournées sous certaines réserves :

  - de rester dans le quota régional « flou pour l'instant ». Possibilité de faire une année de culture en 2016 : si trop forte diminution du quota, obligation de remettre en herbe. Dérogation dans le cas d'installation JA
  - droit de sursemer, de labourer pour resemer une prairie.
    →sauf dans le cas de prairies sensibles - notamment zone Natura 2000

- **Conversion agriculture biologique : différence de paiements entre éleveurs et céréaliers ! prairies dévalorisées. La différence de prix de vente par rapport à la plus value du label n'est pas incitative. Conversion agriculture biologique est une incitation au retournement des prairies → perte de biodiversité**

L'aide à la conversion pour les cultures n'est pas destinée aux prairies, elle n'est pas faite pour inciter le retrournement des prairies mais bien pour aider les cultures à passer en AB. Il existe une aide à la conversion bio pour les prairies (effectivement plus basse).

- **La diversité des situations d'élevages nécessite des cas particuliers**

Ce sont justement les cas particuliers que la PAC essaie de prendre en compte et qui la complexifie énormément.

Autres remarques et possibilités d'amélioration évoquées :

- Il n'y a pas d'autre avenir que l'élevage d'herbivores pour ces terres difficiles car elles ne peuvent être utilisées différemment. Doit-on les laisser aux sangliers !?
  → Risque d'enfrichement et risques d'incendie sur ces terres si on ne fait rien.
- Le métier d'éleveur demande du courage du fait: des conditions de travail difficiles accentuées par les handicaps naturels, et de la technicité : bovins/ovins, races adaptées ? séléction ? Evolution des pratiques et des taux de chargements en fonctions des aléas.
- Les prairies naturelles sont une moins-value pour la succession! Repreneur ? L'élevage est en diminution !
- Les ressources en fourrage se font en propre et en demandant à des tiers (avec les notions d'arrangement derrière) du fait du manque de foin occasionné par la sécheresse.
- Il serait nécessaire de prévoir des formations pour les éleveurs visant à :
  - rendre les éleveurs plus autonomes sur le suivi et la compréhension des aides,
  - améliorer les performances d'implantation de prairies multi-espèces,
  - choisir des races adaptées aux conditions de l'exploitation,
  - mieux adapter les taux de chargements pour maintenir la qualité des prairies en cas d'aléas climatiques.
- Faciliter l'échange technique entre éleveurs.
- S'interroger sur l'échelle d'élevage viable dans le Gers (sans aide familiale qui tend à disparaître), la possibilité du salariat (disponibilité en main d'œuvre qualifié, mentalité de délégation des tâches)…
- Améliorer la représentativité professionnelle et syndicale.

Présentation des critères du futur zonage (Julien Barthes –DDT 32) :

Problème du Gers : hétérogènéité → on a des contraintes mais « pas partout et pas tout le temps ».

- Sécheresse / excès d'humidité sont des critères moyennés à l'année : sur la moyenne annuelle le Gers n'y répond probablement pas (du moins pas en entier)
- Sols lourds→ critère possible (si échelle adaptée)
- Sols gonflement argile → critère possible (si échelle adaptée)
- Sols peu profonds → probablement pas car trop localisé (sur les crêtes)
- Forte pente → critère possible (si échelle adaptée)

ANNEXE III

CRITÈRES BIOPHYSIQUES POUR LA DÉLIMITATION DES ZONES SOUMISES À DES CONTRAINTES NATURELLES

CRITÈRE	DÉFINITION	SEUIL
CLIMAT		
Températures basses (*)	Durée de la période de végétation (nombre de jours) définie en nombre de jours avec une température moyenne journalière > 5 °C (LGP≥5) ou	≤ 180 jours
	Durée thermique totale (degrés-jours) pour la période de végétation définie par la température moyenne journalière cumulée > 5 °C	≤ 1 500 degrés-jours
Sécheresse	Rapport entre les précipitations annuelles (P) et l'évapotranspiration potentielle annuelle (PET)	P/PET ≤ 0,5
CLIMAT ET SOLS		
Excès d'humidité des sols	Nombre de jours à la capacité de rétention ou au-dessus de la capacité de rétention	≥ 230 jours
SOLS		
Drainage des sols limité (*)	Surfaces couvertes d'eau pendant une durée significative de l'année	Humide à 80 cm de la surface pendant 6 mois, ou humide à 40 cm de la surface pendant 11 mois, ou Sols mal ou très mal drainés ou Couleur typique de la réduction du fer à 40 cm de la surface
Texture et pierosité défavorables (*)	Abondance relative d'argile, de limon, de sable, de matière organique (% poids) et fractions de matériaux grossiers (volume en %)	≥ 15 % du volume de la couche arable sont constitués de matériaux grossiers, et notamment des affleurements rocheux, des grosses pierres ou
		La classe texturale dans la moitié ou plus (de manière cumulée) de la couche de 100 cm sous la surface du sol est constituée de sable, de sable limoneux, définie en % de limon + (2 × % d'argile) ≤ 30 % ou
		La classe texturale de la couche arable est "argile lourde" (≥ 60 % d'argile) ou
		Sol organique (matières organiques ≥ 30 %) d'au moins 40 cm ou
		La couche arable contient 30 % ou plus d'argile, avec des propriétés vertiques à 100 cm de la surface du sol
Faible profondeur d'enracinement	Profondeur (en cm) par rapport à la surface du sol jusqu'à de la roche dure cohérente ou une couche durcie	≤ 30 cm

CRITÈRE	DÉFINITION	SEUIL
Propriétés chimiques médiocres (*)	Présence de sels, sodium échangeable, acidité excessive	Salinité: ≥ 4 deci-siemens par mètre (dS/m) dans la couche arable ou
		Teneur en sodium: ≥ 6 Pourcentage de sodium échangeable (ESP) dans la moitié ou plus (de manière cumulée) de la couche de 100 cm sous la surface du sol ou
		Acidité du sol: pH eau ≤ 5 dans la couche arable
RELIEF		
Forte pente	Dénivellation par rapport à la distance planimétrique (%)	≥ 15 %

(*) Les États membres doivent seulement vérifier que ce critère est respecté en ce qui concerne les seuils correspondant à la situation propre à une zone.

Extrait : Annexe III du règlement (UE) no 1305/2013

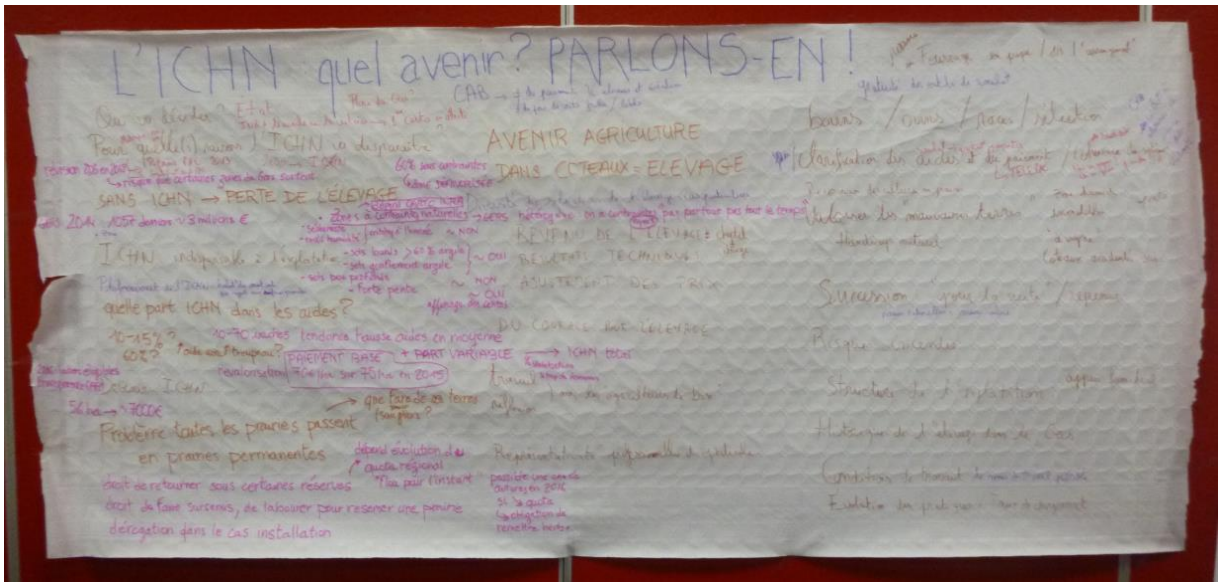

Résultat photographique de cette phase de travail – nappe murale

3. Les difficultés de l'élevage herbivore gersois

Pendant quelques minutes, les participants ont listé sur des post-it les difficultés rencontrées sur leurs exploitations. Elles ont été regroupées, synthétisées par les animatrices et soumises aux votes des participants. *Carton vert : « je suis concerné(e) par cette contrainte », Carton jaune : « je suis concerné(e) par cette contrainte, mais elle n'est pas prioritaire », Carton rouge : « je ne suis pas ou peu concerné ou je ne pense pas que ceci représente une contrainte ».*

Etant donné le coeur de métier de l'ADASEA, un travail plus approfondi selon 3 grands types de contraintes naturelles a été poursuivi l'après-midi.

CONTRAINTES PERCUES COMME HANDICAPS PAR LES ELEVEURS GERSOIS

En vert: contrainte représentative pour les participants → +
En orange : contrainte moyennement représentative
En rouge : contrainte peu représentative→ -
(nombre de cartons levés – rien si abscence de vote)

CONTRAINTES NATURELLES

	+ ou - contraignant	Groupes de travail :
Terres hétérogènes - sol de différente nature et profondeur(15 verts) **Entretien des infrastructures naturelles (haies, fossés, mares…)** (13 verts, 2 jaunes) Zones humides (4 verts, 3 jaunes, 5 rouges)	+ / -	***Hétérogénéité et entretien***
Sécheresse (14 verts sauf 1 jaune) **Irrégularité climat** (tous verts) Inondations (3 verts seulement)	+ / -	***Climat***
Fortes pentes non mécanisables (11 verts, 2 jaunes, 1 rouge) **Pauvreté des sols** (9 verts) **Morcellement en petites parcelles** (2 verts, 5 jaunes, 1 rouge) **Eloignement géographique** (5 jaunes) Fortes pentes soumises à l'érosion (2-3 verts)	+ / -	***Sols et pentes***

Contrainte mentionnée mais non traité : dégâts causés par la faune sauvage

CONTRAINTES REGLEMENTAIRES

Statut de Prairie Permanente trop contraignant (tous verts)
Complexité administrative et réglementaire (tous verts)
Possibilité limitée de créer des lacs pour l'irrigation ou l'agrément
Aides pas toujours adaptée: l'ICHN devrait être compensée par une aide à l'ha sur la totalité de la surface en herbe
Problème d'abscence de vue systémique (intégrée) des contraintes du milieux dans la détermination des zones à contraintes naturelles européennes.
Problème de non prise en compte du fonctionnement global des systèmes.

CONTRAINTES ECONOMIQUES

Rapport coût de production/rentabilité (tous verts + 1 rouge)
Pas de visibilité sur les marchés
Charges trop élevées (vétérinaire et autres…) alors que prix de vente des veaux reste le même depuis 30 ans (trop bas).
Difficulté d'accès au foncier dans certains secteurs géographiques du Gers que ce soit pour de l'installation ou de la confortation d'exploitations.
Les difficultés économiques rendent l'ICHN indispensable.
Moyens globalement insuffisants pour le maintien de l'élevage dans le Gers.

CONTRAINTES SOCIALES
Charge de travail élevée (tous verts sauf 1 jaune) Faible richesse patrimoniale des prairies Représentativité professionnelle et politique insuffisante Pénibilité physique du travail 365 jours/365 jours de travail : manque de temps Diminution du nombre d'éleveurs
CONTRAINTES TECHNIQUES
Entretien des clôtures (tous verts , 5 jaunes) **Conseils techniques peu adaptés** (8 jaunes, 1 rouge) Infrastructures des exploitations non adaptées Entretien des zones très pentues : avenir de ces surfaces hors élevage ? Modèle de production fourragère souvent inadapté en terres hétérogènes et en coteaux secs Races peu adaptées (ex: Blondes d'aquitaine élevées en coteaux coûtent plus cher que les limousines ou les gasconnes). Omniprésence de l'informatique

4. Caractéristiques et services rendus par l'élevage herbivore gersois. Résultats des travaux de groupes et co-construction d'un blason

L'objectif était de discuter en petits groupes autour des différents sujets - *15min sur chaque sujet :* Premièrement sur la contrainte autour de laquelle s'est rassemblée le sous-groupe puis sur les 3 thématiques suivantes :

1/ Elevage et Environnement : contraintes / bénéfices
2/ Elevage et Paysage : contraintes / bénéfices
3/ Elevage et Tourisme & Social : contraintes / bénéfices

} Passage d'une table à l'autre avec 1 animatrice par table et 1 rapporteur par groupe

L'exercice pour chaque groupe de travail (*Hétérogénéité et entretien*, *Sol et pentes*, *Climat),* consistait à compléter les cases d'un blason vierge (devise, mots clefs, schémas etc…) afin de produire une **vision synthétique des élevages herbivores gersois**. Le blason, complété au fur et à mesure du passage d'une table à l'autre, s'adresserait à un public non-connaisseur des élevages gersois.

Groupe *Hétérogénéité et entretien* **Groupe *Sol et pentes*** **Groupe *Climat***

Aperçu du blason des groupes, après avoir abordé les thématiques Environnement / Paysage / Tourisme et social

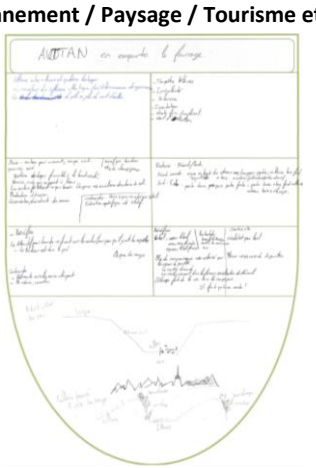

Synthèse postérieure aux travaux réalisés lors de la Form'Action du 18/12/2015 par les participants. Elle reste un document de travail non concerté par les 3 groupes.

Elevages d'herbivores gersois

Autan en emporte le fourrage…

Une alliance entre cultures et systèmes herbagers au carrefour des influences atlantique, méditerranéenne et pyrénéenne

Production de viande
INDISPENSABLE
Morcellement
Stockage de foin
Peu rentable
Exploitations familiales
Irrégularité du climat
Sécheresse
Tempête Klaus
Inondations
Vent d'Autan

ENVIRONNEMENT

Haies & lisières de bois : ombre pour les animaux, coupe-vent, abri pour le bétail, favorise les rapaces (auxiliaires). Entretien spécifique et sélectif
Mares : Conservation, maintien, abreuvement, entretien
Cours d'eau : protection de la qualité de l'eau (turbidité, chimie)
Prairies & clairières: Bien-être animal (extensif au pré), système herbager favorable à la biodiversité, couverture des sols, stockage de CO_2, technicité culturale
Sol : protection de l'érosion, du ruissellement, fertilisation par les vaches, apport de matières organiques, améliore la structure du sol.
Faune, flore et champignons : diversifié, élevage favorise les auxiliaires
Air : production de gaz à effet de serre par les animaux
Pollution : faible consommation en engrais et phytosanitaires
Epandage par rapport aux cours d'eau. Céréales autoconsommées (moins de transport)
Morcellement : fractionnement des parcelles, clôtures et entretien + contrainte d'accès
Relief : pentes. Mesures de protection des eaux supplémentaires. Pauvreté du sol
Irrégularité et aléas climatiques : Sècheresse, stock et complément foin.
Plus de technicité. Travail supplémentaire de restauration des prairies suite à une sècheresse, une inondation, une tempête (chute bois).
Adaptation changement climatique

PAYSAGE

Rupture Nord /Sud du Gers
Nord-ouest : vigne en haut des coteaux : troupeaux, pentes, cultures dans le bas -fond, bois. Vallonné : alternance de petits vallons et de petits coteaux / chemins tortueux
Sud-est : pente douce puis pente forte : coteaux : bois + élevage, pente douce, cultures en bas fond.
Système bocager attractif / Paysage équilibré, pas monotone
Habitat dispersé : « tranquillité » de l'exploitation - Qualité de vie
Mauvais accès aux moyens de communication (réseau internet etc…)
Eloignement des épiceries
Eleveurs entretiennent le paysage ouvert : moins de risque d'incendie
Valorisation des coteaux secs à moindre coût
Vue sur les Pyrénées depuis les coteaux

+ / −

SOCIAL

Reconnaissance par labels et signes de qualité, vente directe = lien social
Rôle pédagogique (adultes et enfants) : fermes= réalité de terrain
Visite des écoles : socialisation de l'animal
Solidarité des campagnes vivantes
Trop de labels qui perdent le consommateur Peu d'achat local
Choix de vie difficile (beaucoup de travail, peu de revenu, peu de reconnaissance)
Eleveurs en voie de disparition
Dialogue difficile entre agriculteurs et non agriculteurs : décalage de perception
Manque de main-d'œuvre qualifiée
Relations de voisinage difficiles (épandage, pulvérisation, bruit irrigation, salissement de la route, odeurs et mouches)
On ne peut faire que de l'élevage sur ces terres, pas de liberté de choix

TOURISME

Animaux d'élevage rendent le territoire attractif + autre faune attractive
Paysage ouvert, entretenu et diversifié + Patrimoine culturel
Qualité des produits (LouBetet - veaux sous la mère – agneau label fermier - bœuf de Gascogne – AB)
Le bonheur est dans le pré
Possibilité d'être au cœur de l'activité des gens : tourisme solidaire
Rupture entre le nord et le sud du département
Bâtiments agricoles moins attrayants
Conflits d'usages – passage chemins randonnées

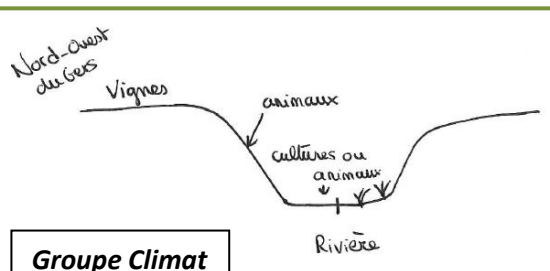

Groupe Climat

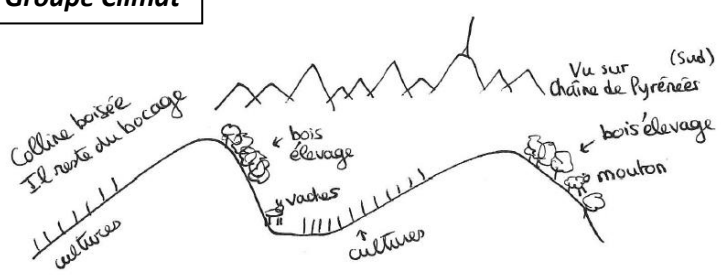

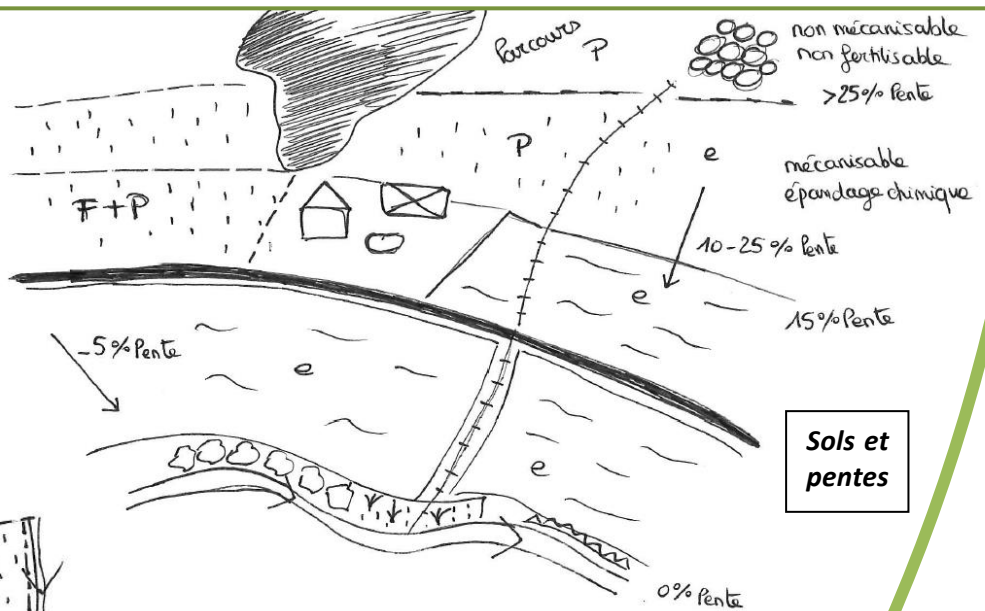

Sols et pentes

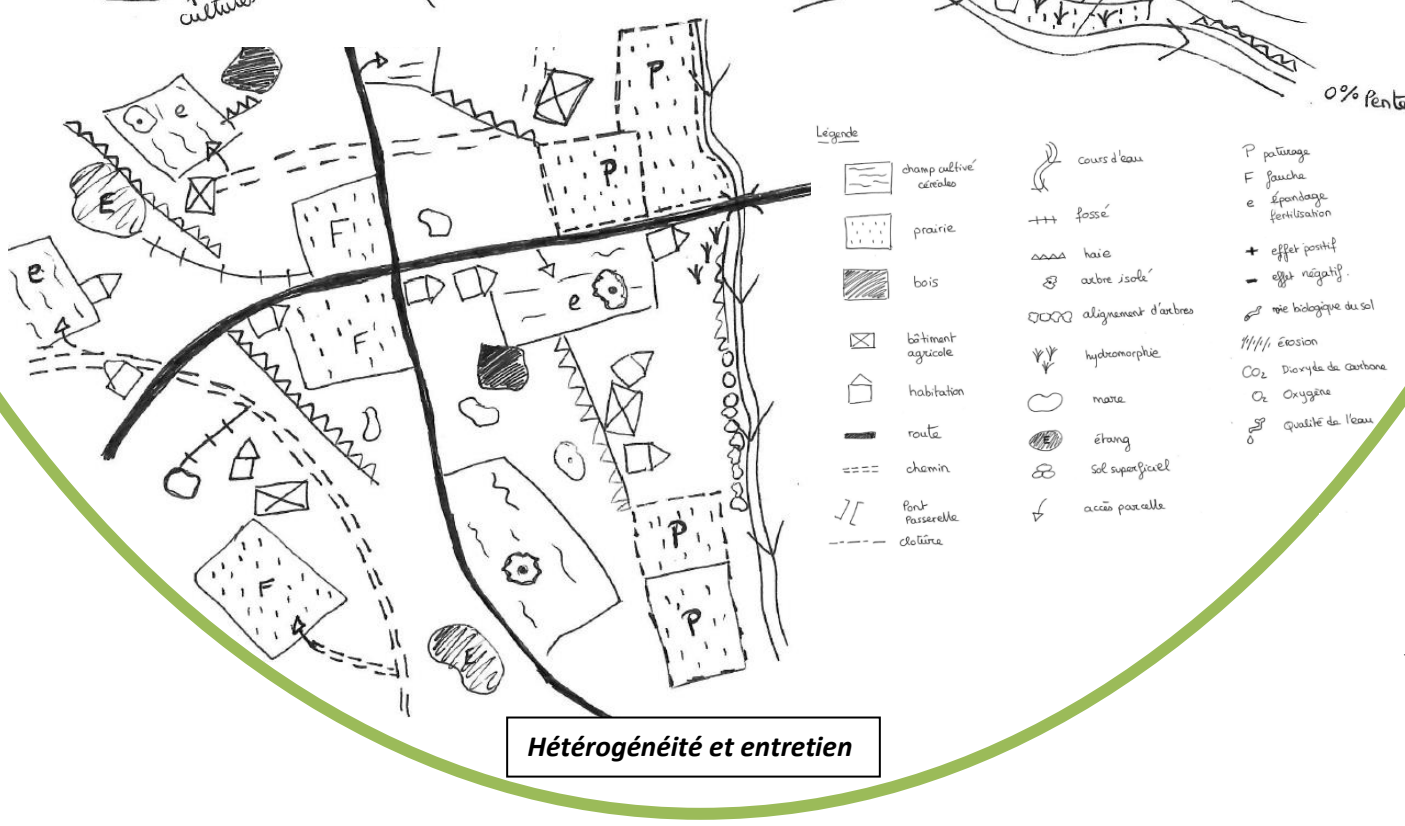

Hétérogénéité et entretien

ADASEA 32

Attention, ce document n'est pas exhaustif. Il reprend les éléments contenus dans les 3 blasons et les notes de travail des 3 sous-groupes suite à 1h de travail collectif.

Autres informations recueillies pendant le travail de construction du blason :

- Inondation Auch juillet 1977 : 10 h, le plan ORSEC a été déclenché. Les agriculteurs du secteur ont été sollicité pour fournir du lait à l'hopital → solidarité dans les campagne. Accessibilité par des chemins entretenus par des agriculteurs alors que les routes principales étaient coupées. Risque d'abandon du rôle social des éleveurs.
- La présence d'eau sur les exploitations d'élevage est vitale.
- Conseil→les clotûres en fibre de verre sont facilement démontables et l'entretien sous les clôtures est facilité.
- Souhait des agriculteurs de ne plus dépendre des aides.
- La mentalité de chacun chez soi n'est pas bonne → nécessité de se structurer, être ensemble
- Faudrait-il aller plus vers les gens, montrer les différents aspects du métier?
- Forte mortalité des végétaux en été : nécessité de retravailler les prairies plantées (plus de travail que les prairies naturelles). Nécessité d'animaux adaptées (race rustique à faible chargement) → forte technicité
- Culture de l'herbe plus technique et difficile (implantation d'une prairie multi-espèce)
- Réchauffement climatique : climat de plus en plus doux, on rentre les vaches de plus en plus tard → pression plus forte → moins de repousses et moins bonne qualité.
- Plus d'aléas climatiques → modification du paysage. Ex : depuis la tempête, les bois sont tombés → plus de barrières : travail de restauration (clôture, coupe bois etc…)
- En moyenne, la pluviométrie est régulière sur 10 ou 15 ans mais elle est irrégulière d'une année sur l'autre → irrégularité interannuelle.
- Grands Sites Midi-Pyrénée →Ténarèze
- CDTL→volontée locale d'implanter une centrale d'achat ?
- Autre slogan possible au blason : « le fourrage rage »

Témoignages de participant(e)s recueillis postérieurement :

- « De plus en plus , les citadins et les médias rejettent les conditions de vie des animaux et la pollution engendrés par les élevages "intensifs" (type zéro-pâturage). Ils vont jusqu'à en devenir végétariens et plus. Tout ceci est encore renforcé par des scientifiques qui affirment que l'élevage prend la place de cultures qui, à surface égale, nourrissent plus de personnes.
  Nos coteaux ont "tout bon" devant ces arguments. Un élevage au pré respectant le bien-être des animaux, un chargement/ha relativement faible provoquant peu de pollution et des terres pentues et de faible valeur qui ne se valorisent pas par des cultures vivrières (ou moins que par le bétail).
  Mais pour cela, il faut maintenir suffisamment d'élevages de tailles assez modestes!...
  L'entretien d'un territoire "ouvert" ne peut se faire que par pâturage. On voit déjà la progression impressionnante des dégâts provoqués par les sangliers, renards, blaireaux....Si les milieux se ferment, ils deviendront un vrai danger y compris pour les humains... »

- Alors que certaines difficultés sont communes aux vaches et aux brebis : taux de chargement, meilleure adaptation des races rustiques, d'autres diffèrent : prix de vente en légère progression ces dernières années, aides PAC plus favorables, valorisation des coteaux secs à moindre coût... Une possible adaptation face à certains problèmes nouveaux ou en progression pourrait être de s'orienter vers l'élevage ovin, bien que le travail et les revenus ne soient pas non plus idylliques et que l'ICHN reste tout aussi nécessaire.

- Les éleveurs ont besoin de conseils et formations techniques adaptées à leurs situations d'élevage. La recherche a aussi un rôle à jouer dans la technicité des prairies (choix des espèces, modalité d'implantation, entretien…). Il faut mutualiser les connaissances, favoriser les échanges, s'insérer dans des réseaux.

5. Recherches sur la durabilité de l'élevage dans les zones défavorisées

Présentation d'Annick Gibon (Directeur de recherches INRA)
Travaux INRA/ENSAT/INP-PURPAN/ DYNAFOR → Approche intégrée des changements de la gestion agricole des terres, de ceux des paysages et de leurs services écosystémiques.

- **La multifonctionnalité des paysages :** reconnue et soutenue par l'Union Européenne ; dimension culturelle, écologique et environnementale, avec une dimension sociale et économique. [Convention Européenne du Paysage 2000 et déclaration d'EVORA 2011 sur gestion multifonctionnalité des paysages]

- **La gouvernance du paysage** = bien commun d'intérêt collectif → nécessité d'une gouvernance globale cohérente (depuis décisions locales aux décisions nationales et européenne) + caractère fondamental de l'échelle locale pour la gestion durable du paysage, avec prise en compte des spécificités locales des écosystèmes et de leurs mosaïques paysagère et de la participation active des citoyens pour tenir compte des besoins et des intérêts locaux.

- **Notions de fonctions et de services écosystémiques.** L'usage de la notion de services écosystémiques a été développé depuis les années 2000 pour faciliter la prise en compte des biens et services de natures variées que procurent les systèmes naturels à la société et aussi chez certains avec l'idée de pouvoir en faire une évaluation monétaire. En France, un travail d'évaluation des services écosystémiques au niveau national est en cours.

Présentation d'un travail de recherche sur le changement de l'utilisation des terres et la dynamique de paysages de montagne soumis au boisement spontané dans une zone d'étude dans les Hautes-Pyrénées. **Diagnostic socio-écologique de la gestion des prairies en référence aux services écosystémiques attendus de l'agriculture pour le développement des territoires** (à l'échelle des paysages).

Dans la plupart des exploitations agricoles actuelles les familles ont suivi des stratégies au long cours qui leur ont permis de gérer les prairies en assurant la préservation de la biodiversité et de nombreux services écosystémiques culturels des paysages importants pour le développement local. Elles ont entre autres pour cela augmenté la part de leurs activités non-agricoles dans leur système de revenu. Mais leurs stratégies arrivent aujourd'hui à leurs limites, et de nombreuses exploitations vont être amenées à disparaître dans les prochaines années. Les exploitations dont l'avenir paraît le plus assuré sont celles dont les pratiques de gestion des prairies sont les moins adaptées à la préservation de la

multifonctionnalité des paysages. → **Les changements des exploitations sont très liés à la baisse générale du niveau de revenu net (production+ aides) de l'exploitation agricole qui est de 56% en France depuis les années 60** ! Maintien ou la progression du revenu par actif agricole n'a été permis que par l'augmentation de la taille des exploitations et l'intensification de la production.

Discussions et mise en garde : la PAC continue de travailler sur la « double performance » économique et écologique sans raisonner sur les systèmes d'exploitation pris dans leur globalité et leurs capacités d'adaptation à long terme. Etant donnée son échelle de définition, elle ne tient pas compte de l'histoire et de la dynamique des exploitations dans un territoire, ce qui peut entraîner localement des politiques contreproductives par rapport à des objectifs de gestion durable de l'espace et des paysages : les exploitations qui assurent une gestion conforme aux objectifs peuvent être devenues très fragiles.

La sagesse est de regarder l'historique de ces territoires (diagnostic de la diversité des exploitations et de la façon dont leurs différents types contribuent aux objectifs de développement rural et environnementaux) pour définir des politiques locales adaptées. Le cadre européen ne peut pas répondre à ces attentes si les mesures ne comportent pas suffisamment de souplesse d'application (échelle trop globale).

La déprise de l'élevage que l'on vit actuellement cause des inconvénients graves pour l'environnement et le développement rural en régions à fortes contraintes. Les MAEC, le concours des prairies fleuries sont des mesures qui contribuent à reconnaître les services écosystémiques rendus. Il faut se donner les moyens pour qu'elles puissent perdurer.
La diversité des exploitations au sein d'une même région montre qu'il y a différentes manières de durer en agriculture. Il est important de se questionner sur ce à quoi elles correspondent: quels choix de vie ? quelles priorités en termes de valeurs et de projets ? (volonté de vivre de son métier, transmission d'un patrimoine naturel et culturel, entretien du milieu …)? Selon les cas, les bouquets de services rendus par l'élevage ne seront pas les mêmes et les problèmes à résoudre et besoins d'appui (conseil et aides) non plus.

Rôle de la recherche sur les services écosystémiques de l'agriculture dans les territoires: aider à identifier et comprendre la diversité interne des agricultures locales et les dynamiques d'évolution à l'œuvre et à construire différents scénarios pour le futur, en fonction de changements prospectifs de l'environnement socio-économique et des politiques publiques de façon à mettre en évidence leurs impacts potentiels sur les paysages et leurs services écosystémiques → mettre en garde sur ce qu'il peut arriver dans un futur plus ou moins proche.

Une solution pour aller vers un développement plus durable en matière de gestion des ressources naturelles et des paysages est en effet de tenir compte du rôle respectif et des changements que connaissent les différents types d'agricultures qui existent localement et de s'attacher à réfléchir aux obstacles à leur durabilité respective dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la biodiversité et du fonctionnement écologique et des services écosystémiques des mosaïques paysagères.

La prise de parole des éleveurs est indispensable pour faire prendre en compte les contraintes globales de fonctionnement, d'adaptation et de transmission des exploitations. La gouvernance des milieux naturels ne se pense pas uniquement au niveau national ou européen ! Il faut **penser globalement mais aussi agir localement** en laissant plus de place à la compréhension de l'agriculture locale et de ses interactions à court et long terme avec les systèmes naturels.

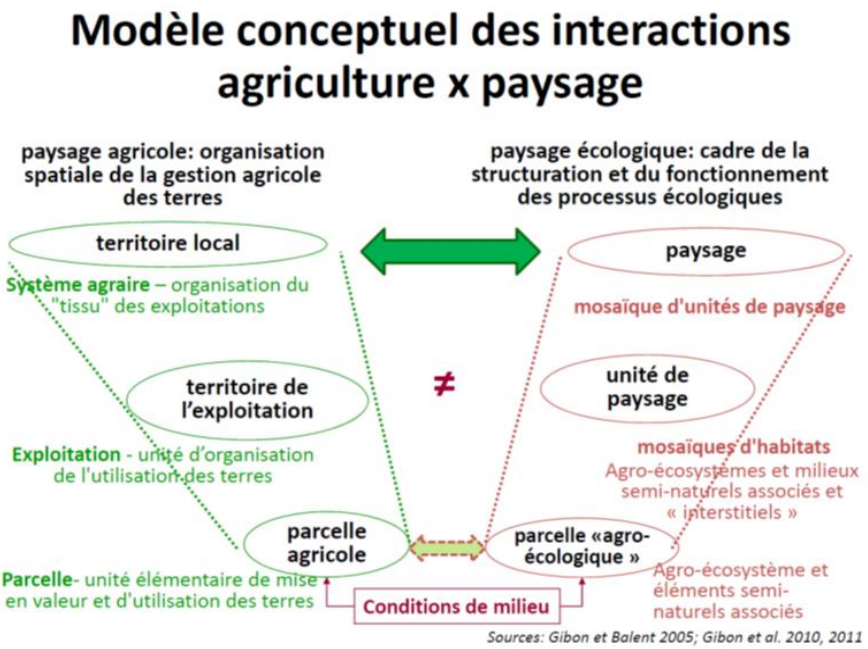

6. Résultats de l'évaluation de la Form'action

Une fiche d'évaluation en fin de journée demandait aux participants de noter de **0→ « pas du tout satisfait » à 3→ « tout à fait satisfait »** différents points de la form'action. 16 participants ont répondu à ce questionnaire.

Les résultats ont montré que :

- Les conditions matérielles du stage, la durée, les exposés et la méthode pédagogique choisie étaient globalement satisfaisants.
- Le contenu a répondu en bonne partie aux objectifs fixés (cf.objectifs du tableau p.1 du présent CR), ainsi qu'aux attentes des participants.
- Les participants se sentent pour la plupart mieux préparés à appréhender le nouveau cadre européen de l'ICHN et à être force de propositions et d'arguments pour une meilleure prise en compte de ces élevages dans la politique locale.
- Certains participants pensent qu'il serait utile de compléter cette formation sur les points suivants : « Approfondir les arguments et suivre l'évolution de l'ICHN dans le Gers – Tout à fait indispensable de refaire une formation de la même forme sur le même sujet pour attirer d'autres participants – Formation sur les autres leviers possibles pour améliorer la situation de l'élevage – trouver tout ce qui peut permettre aux éleveurs de mieux cerner le cadre européen – approfondir l'aspect économique de l'élevage ».